

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 19/11/2024 - 39722 - 2015 B 03900 - 810 992 792 - +Simple.fr

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement	484 273	168 624	315 649	412 506	96 857	23.48
	Frais de développement	51 836	51 836				
	Concessions, brevets et droits similaires	5 313 288	2 688 061	2 625 227	1 937 229	687 998	35.51
	Fonds commercial (1)	23 049 453	3 500 191	19 549 262	8 239 060	11 310 202	137.28
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions	120 652	95 238	25 413	40 495	15 082	37.24
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 145 313	890 737	254 576	319 783	65 207	20.39
	Immobilisations en cours	2 266 998		2 266 998	2 160 076	106 922	4.95
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	57 487 153		57 487 153	31 035 571	26 451 582	85.23	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	100 000		100 000		100 000		
Prêts							
Autres immobilisations financières	72 611		72 611	66 795	5 816	8.71	
<b>Total II</b>	<b>90 091 576</b>	<b>7 394 687</b>	<b>82 696 889</b>	<b>44 211 515</b>	<b>38 485 374</b>	<b>87.05</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	956 994		956 994	218 632	738 363	337.72
	Autres créances	10 999 901		10 999 901	3 675 654	7 324 247	199.26
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	5 754 321		5 754 321		5 754 321		
Disponibilités	2 745 992		2 745 992	4 218 905	1 472 913	34.9	
Charges constatées d'avance (3)	431 240		431 240	392 868	38 372	9.77	
<b>Total III</b>	<b>20 888 448</b>		<b>20 888 448</b>	<b>8 506 059</b>	<b>12 382 389</b>	<b>145.57</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>110 980 024</b>	<b>7 394 687</b>	<b>103 585 337</b>	<b>52 717 574</b>	<b>50 867 763</b>	<b>96.49</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0  
5 275 928

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 12 144 816)	12 144 816	1 941 482	10 203 334	525.54
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	35 702 079	29 775 072	5 927 007	19.91
	Ecarts de réévaluation				
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	35 728 891	22 515 964	13 212 926	58.68
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	14 451 429	13 212 927	1 238 502	9.37
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	936 809	446 249	490 560	109.93	
<b>Total I</b>	<b>1 396 616</b>	<b>3 566 088</b>	<b>2 169 472</b>	<b>60.84</b>	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
<b>Total II</b>					
PROVISIONS	Provisions pour risques	412 499	387 499	25 000	6.45
	Provisions pour charges	102 342	162 280	59 938	36.93
	<b>Total III</b>	<b>514 841</b>	<b>549 779</b>	<b>34 938</b>	<b>6.35</b>
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	81 175 869	38 664 544	42 511 326	109.95
	Concours bancaires courants	8 556	215 622	207 066	96.03
	Emprunts et dettes financières diverses	3 402 077	4 975 991	1 573 914	31.63
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 310 833	4 341 235	3 969 598	91.43
	Dettes fiscales et sociales	1 908 241	1 212 258	695 982	57.41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 010 362	5 699 896	1 310 466	22.99	
Autres dettes	1 552 095	298 313	1 253 783	420.29	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	1 099 077	326 024	773 053	237.12
	<b>Total IV</b>	<b>104 467 111</b>	<b>55 733 882</b>	<b>48 733 229</b>	<b>87.44</b>
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>103 585 337</b>	<b>52 717 574</b>	<b>50 867 762</b>	<b>96.49</b>

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

22 356 064 14 774 258

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	12 847 852		12 847 852	7 918 194	4 929 657	62.26
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	12 847 852		12 847 852	7 918 194	4 929 657	62.26
Production stockée						
Production immobilisée			1 183 338	977 959	205 379	21.00
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			295 163	338 896	43 733	12.90
Autres produits			2 833	18 017	15 185	84.28
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			14 329 186	9 253 067	5 076 118	54.86
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			9 821 876	8 581 063	1 240 814	14.46
Impôts, taxes et versements assimilés			1 068 880	951 509	117 371	12.34
Salaires et traitements			6 507 759	4 847 776	1 659 983	34.24
Charges sociales			2 919 597	2 174 255	745 342	34.28
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 301 285	1 092 754	208 531	19.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			27 871		27 871	
Autres charges			151 122	89 224	61 897	69.37
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			21 798 389	17 736 580	4 061 809	22.90
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			7 469 204	8 483 513	1 014 309	11.96
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	947 740	480 000	467 740	97.45
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	293 234	32 578	260 656	800.10
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>1 240 974</b>	<b>512 578</b>	<b>728 396</b>	<b>142.10</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	8 654 863	4 636 368	4 018 495	86.67
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>8 654 863</b>	<b>4 636 368</b>	<b>4 018 495</b>	<b>86.67</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>7 413 889</b>	<b>4 123 790</b>	<b>3 290 099</b>	<b>79.78</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>14 883 093</b>	<b>12 607 303</b>	<b>2 275 790</b>	<b>18.05</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	109 589	18 669	90 920	487.01
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 119 195	170 123	1 949 072	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	80 000		80 000	
<b>Total VII</b>	<b>2 308 784</b>	<b>188 792</b>	<b>2 119 992</b>	<b>NS</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	180 741	132 683	48 058	36.22
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 185 541	301 000	884 541	293.87
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	590 839	360 732	230 107	63.8
<b>Total VIII</b>	<b>1 957 121</b>	<b>794 416</b>	<b>1 162 705</b>	<b>146.36</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>351 663</b>	<b>605 624</b>	<b>957 287</b>	<b>158.07</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	80 000		80 000	
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>17 876 944</b>	<b>9 954 438</b>	<b>7 924 507</b>	<b>79.61</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>32 330 374</b>	<b>23 167 365</b>	<b>9 163 009</b>	<b>39.55</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>14 451 429</b>	<b>13 212 927</b>	<b>1 238 502</b>	<b>9.37</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail Immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

1 726

SARL EXAUDIS

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 103 585 337 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 12 847 851.62 Euros et dégageant un déficit de 14 451 429 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Augmentations de capital le 10/08/2023 (72.954€) puis le 31/10/2023 (10.130.380€), passant ainsi de 1.941.482€ à l'ouverture à 12.144.816€ à la clôture.
- Opérations de TUP le 18/12/2023 (avec effet rétroactif au 01/01/2023) sur les filiales : ALEADE, ALIANS et ARMYROC.
- Acquisition le 04/01/2023 de 100% des titres de la société DENZER (Allemagne).
- Acquisition le 02/02/2023 de 100% des titres de la société PROFIRST (France).
- Acquisition le 01/01/2023 de 100% des titres de la société EVERAT (Espagne).
- Acquisition le 08/08/2023 de 100% des titres de la société GMBC (Allemagne).
- Acquisition le 10/10/2023 de 100% des titres de la société JURIXIS THEMIS (France).
- Création le 19/10/2023 de la société HOBAST (France) (détention de 100% des titres).
- Acquisition le 14/11/2023 de 100% des titres de la société CREA (Italie).
- Abandon de créance liée au compte courant (avec clause de retour à meilleur fortune) auprès de la filiale BROKER pour 493.752€

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le Groupe poursuit à ce jour ses opérations de croissance externe afin de développer ses offres, accroître son réseau de courtiers et accélérer son développement à l'international avec une acquisition prévue, au cours de l'année 2024, du MGA espagnol OM Suscription de Riesgos, spécialiste de l'assurance caution, et de l'agence de souscription MIB Risk Underwriting.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations générales complémentaires**

##### **GROUPE - INTEGRATION FISCALE**

La société fait partie d'un groupe d'intégration fiscale.

La société mère du groupe d'intégration fiscale est la SAS SECURE TOPCO.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	536 109		
<b>TOTAL</b>	<b>536 109</b>		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 960 208		10 691 307
<b>TOTAL</b>	<b>18 960 208</b>		<b>10 691 307</b>
Constructions sur sol propre	120 652		
Installations générales agencements aménagements divers	163 978		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	950 848		104 404
Immobilisations corporelles en cours	2 160 076		1 833 080
<b>TOTAL</b>	<b>3 395 554</b>		<b>1 937 484</b>
Autres participations	31 045 831		39 800 221
Autres titres immobilisés	100 000		
Prêts, autres immobilisations financières	77 257		2 214
<b>TOTAL</b>	<b>31 223 088</b>		<b>39 802 435</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>54 114 959</b>		<b>52 431 226</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			536 109	536 109
<b>TOTAL</b>			<b>536 109</b>	<b>536 109</b>
Autres immobilisations incorporelles		1 288 774	28 362 741	28 362 741
<b>TOTAL</b>		<b>1 288 774</b>	<b>28 362 741</b>	<b>28 362 741</b>
Constructions sur sol propre			120 652	120 652
Installations générales agencements aménagements divers		54 654	109 324	109 324
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		19 263	1 035 989	1 035 989
Immobilisations corporelles en cours	1 696 524	29 635	2 266 998	2 266 998
<b>TOTAL</b>	<b>1 696 524</b>	<b>103 552</b>	<b>3 532 962</b>	<b>3 532 962</b>
Autres participations		13 358 899	57 487 153	57 487 153
Autres titres immobilisés			100 000	100 000
Prêts, autres immobilisations financières		6 860	72 611	72 611
<b>TOTAL</b>		<b>13 365 759</b>	<b>57 659 764</b>	<b>57 659 764</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 696 524</b>	<b>14 758 085</b>	<b>90 091 576</b>	<b>90 091 576</b>

#### **1/ Immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

#### **2/ Participations :**

Les titres inscrits au bilan à leurs coûts d'acquisition majorés des frais d'acquisition (CNC, Comité d'urgence, avis 2007-C du 15 juin 2007).

Une provision pour dépréciation est constatée pour les titres de participations et les autres titres immobilisés dont la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est calculée selon la méthode " Discounted Cash Flows " (DCF).

Pour établir les comptes, le groupe procède à des estimations qu'il revoit de manière régulière. Les hypothèses retenues sont susceptibles d'évoluer.

Compte tenu de ces éléments, les montants figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

Les participations de DENZER, PROFIRST, EVERAT, GMBC, JURIXIS THEMIS, HOBAST et CREA ayant été acquises au cours de l'exercice, il a été retenu comme valeur comptable la valeur d'acquisition.

En raison de l'acquisition récente de ces titres, il n'a pas été jugé utile de réaliser un test de dépréciation.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les titres de participations acquis sur l'exercice sont :

- Titres DENZER : 1.772.149 Euros le 04 Janvier 2023
- Titres PROFIRST : 9.279.535 Euros le 02 Février 2023
- Titres EVERAT : 900.107 Euros le 27 Février 2023
- Titres GMBC : 11.336.327 Euros le 08 Août 2023
- Titres JURIXIS THEMIS : 3.586.000 Euros le 10 Octobre 2023
- Titres HOBAST : 10.000 Euros le 19 Octobre 2023
- Titres CREA : 10.700.275 Euros le 14 Novembre 2023

Des compléments de prix (Earn Out) ont été versés dans le cadre d'achat des titres :

- Earn Out sur titres NABUCCO : 23.992 Euros versés le 31 Juillet 2023

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	123 603	96 857		220 460
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	5 353 397	981 630	146 774	6 188 252
Constructions sur sol propre		80 156	15 082		95 238
Installations générales agencements aménagements divers		61 650	14 004		75 654
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		655 316	241 008	81 242	815 082
	TOTAL	797 122	270 094	81 242	985 975
TOTAL GENERAL		6 274 122	1 348 581	228 016	7 394 687
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL	96 857			
Autres immob.incorporelles	TOTAL	981 630			
Constructions sur sol propre		15 082			
Instal.générales agenc.aménag.divers		14 004			
Matériel de bureau informatique mobilier		241 008			
Emballages récupérables et divers				590 839	100 279
	TOTAL	270 094		590 839	100 279
TOTAL GENERAL		1 348 581		590 839	100 279

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	446 249	590 839	100 279		936 809
<b>TOTAL</b>	<b>446 249</b>	<b>590 839</b>	<b>100 279</b>		<b>936 809</b>

  

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	387 499	25 000			412 499
Pensions et obligations similaires	162 280	2 871	62 809		102 342
<b>TOTAL</b>	<b>549 779</b>	<b>27 871</b>	<b>62 809</b>		<b>514 841</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>996 028</b>	<b>707 334</b>	<b>251 712</b>		<b>1 451 650</b>
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		27 871	62 809		
exceptionnelles		679 463	100 279		

**Prov. amortissements dérogatoires** : il s'agit des provisions sur frais d'acquisitions des titres de participations:

- Frais acquisition titres S4Y : 238.670€. Amort. dérogatoire au 31/12/23 : 134.903€
- Frais acquisition titres NABUCCO : 243.487€. Amort. dérogatoire au 31/12/23 : 61.376€
- Frais acquisition titres CARL RIECK : 1.130.916€. Amort dérogatoire au 31/12/23 : 467.185€
- Frais acquisition titres CARMINE : 282.077€. Amort. dérogatoire au 31/12/23 : 60.551€
- Frais acquisit° titres DENZER : 333.985€. Amort. dérogatoire au 31/12/23 : 57.626€
- Frais acquisit° titres PROFIRST : 253.883€. Amort. dérogatoire au 31/12/23 : 45.125€
- Frais acquisit° titres EVERAT : 108.856€. Amort. dérogatoire au 31/12/23 : 18.372€
- Frais acquisit° titres MGA AIDAT : 607.851€. Amort. dérogatoire au 31/12/23 : 29.575€
- Frais acquisit° titres GMBC : 675.535€. Amort. dérogatoire au 31/12/23 : 50.793€
- Frais acquisit° titres JURIXIS THEMIS : 208.688€. Amort. dérogatoire au 31/12/23 : 11.303€

**Prov. R&C "Pensions et obligations"** : il s'agit de la provision pour IFC.

Une provision pour charge a été comptabilisée en matière d'engagement de pensions et retraites (dit provision IFC).

Ces engagements sont évalués en application de la recommandation ANC n°2013-02.

La provision IFC est de 102.342€ au 31/12/23.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière au 31/12/23 sont :

- Taux actualisation: 3,20%
- Croissance des salaires: 2% pour les cadres / 1,5% pour les employés
- Taux de Turn over : Fort
- Taux de charges sociales : 45% pour les cadres / 40% pour les employés
- Table de mortalité : INSEE 2021
- Age de départ à la retraite : 60-67 ans

**Prov. R&C :**

- Prov. dépréciation créance sur litige italien : 376.499€
- Prov. prudhomme/ indemn. sortie : 25.000€ (provisionné sur 2023)

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	72 611	0	72 611
Autres créances clients	956 994	956 994	
Personnel et comptes rattachés	2 152	2 152	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 749	8 749	
Impôts sur les bénéfices	31 490	31 490	
Divers état et autres collectivités publiques	80 000	80 000	
Groupe et associés	5 275 928	0	5 275 928
Débiteurs divers	5 601 582	5 601 582	
Charges constatées d'avance	431 240	431 240	
<b>TOTAL</b>	<b>12 460 746</b>	<b>7 112 207</b>	<b>5 348 539</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	9 584 802	9 584 802		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	71 599 623		33 853 250	37 746 374
Fournisseurs et comptes rattachés	8 310 833	8 310 833		
Personnel et comptes rattachés	656 022	656 022		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 022 051	1 022 051		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 352	17 352		
Autres impôts taxes et assimilés	212 816	212 816		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 010 362	0	7 010 362	
Groupe et associés	3 402 078	1	3 402 077	
Autres dettes	1 552 095	1 552 095		
Produits constatés d'avance	1 099 077	1 099 077		
<b>TOTAL</b>	<b>104 467 111</b>	<b>22 455 049</b>	<b>44 265 689</b>	<b>37 746 374</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	34 855 589			

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	1 941 482	10 203 334		12 144 816

**Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDC +S.FR (2017)	3 500 191			3 500 191	
FDC - ALIANS (2010)	2 258 000			2 258 000	
FDC - CREALINKS (2020)	164 200			164 200	
Mali technique TUP CREALINK	1 816 392			1 816 392	
Mati technique TUP COURTAGE	6 258 468			6 258 468	
Mali technique TUP ARMYROC	579 364			579 364	
Mali technique TUP ALEADE	2 936 177			2 936 177	
Mali technique TUP ALIANS	5 536 660			5 536 660	
<b>Total</b>	<b>23 049 452</b>			<b>23 049 452</b>	

Les malis de fusion, relatifs aux transactions (Transmissions Universelles de Patrimoine), correspondent à la différence entre la valeur comptable que les titres de la filiale avaient dans les comptes de PlusSimple.fr et la quote-part de l'actif net transféré. Ces opérations sont sans conséquence fiscale étant placées sous le régime de faveur.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais augmentation capital	484 273	20.00
Frais recherche & dev.	51 836	20.00
Brevets et marques	4 719 615	20.00
Logiciels	593 673	33.33

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Immob. incorp.	Linéaire	0 à 5 ans

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les titres inscrits au bilan à leurs coûts d'acquisition majorés des frais d'acquisition (CNC, Comité d'urgence, avis 2007-C du 15 juin 2007).

Une provision pour dépréciation est constatée pour les titres de participations et les autres titres immobilisés dont la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est calculée selon la méthode " Discounted Cash Flows " (DCF).

Pour établir les comptes, le groupe procède à des estimations qu'il revoit de manière régulière. Les hypothèses retenues sont susceptibles d'évoluer.

Compte tenu de ces éléments, les montants figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

### Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 584 802
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 070 004
Dettes fiscales et sociales	1 067 768
Autres dettes	161 570
<b>Total</b>	<b>11 884 144</b>

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Assurance	12 681 911
Refact diverses	15 941
Set Up & Com	150 000
<b>Total</b>	<b>12 847 852</b>

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	84
Employés	4
<b>Total</b>	<b>88</b>

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 139.829 euros, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires au titre du contrôle légal des comptes : 139.829€ TTC

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

#### Comptes Consolidés

La société fait partie d'un groupe consolidé.

La société mère consolidant les comptes est la SAS SECURE BIDCO.

#### Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- +Simple Italia Agency	757 635	100	505 106
- +Simple Italia Broker	12 000	100	277 101
- Carl Rieck GMBH	179 919	100	765 053
- Carmine	27 498	100	756 408
- MG Denzer GMBH	116 480	100	164 035
- Everat	47 017	100	69 287
- Profirst	1 092 603	100	999 854
- GMBC Holding	821 260	100	994 275
- Agent22	16 523	100	136 446
- GMBC RE	47 019	100	134 834
- EKKORE	21 320	100	165 918
- GMC Services	321 052	100	21 530
- Jurixis Themis	1 622 990	100	99 507
- Quantum	11 000	100	54 105
- Hobast	10 000	100	
- Crea	1 055 995	100	746 772
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
<b>Produits exceptionnels</b>		
- Pds except. divers	751	771*****
- Pds except. sur exerc. ant.	108 839	772*****
- PC EAC immo. corp. & incorp.	2 119 180	775*****
- PC EAC immo. fin.	15	7756*****
- Ext prov. except.	80 000	787*****
- Ext. prov amort. derog.		787*****
<b>Total</b>	<b>2 308 785</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
- Chges except. divers	166 051	671*****
- Amendes, pénalités	7 515	6712*****
- Chges except. s/ exerc. ant.	7 174	672*****
- VNC EAC immo. corp. & incorp.	1 185 526	675*****
- VNC EAC immo. fin.	15	6756*****
- Prov. maort. derog.	590 839	687*****
<b>Total</b>	<b>1 957 120</b>	

**+SIMPLE.FR**  
Société par actions simplifiée au capital de 68.238.313 euros  
Siège social : 2 rue Grignan, 13001 Marseille  
810 992 792 RCS Marseille  
(la « Société »)

---

**EXTRAIT DES DÉCISIONS ÉCRITES DE L'ASSOCIÉ UNIQUE  
EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2024**

---

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept septembre,

\*\*\*\*\*

**PREMIÈRE DÉCISION**

**Examen et approbation des comptes sociaux pour l'exercice de la Société clos au 31 décembre 2023**

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance (i) des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, (ii) du procès-verbal des décisions du Président en date du 27 septembre 2024 arrêtant les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 et (iii) du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes annuels de l'exercice écoulé, à savoir le bilan, le compte de résultat et les annexes au 31 décembre 2023, tels qu'arrêtés par le Président le 27 septembre 2024, et tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, le résultat de l'exercice étant déficitaire à hauteur de (14.451.429) euros.

L'Associé Unique approuve le montant global des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, qui s'élève à 0 euro.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

**DEUXIÈME DÉCISION**

**Affectation du résultat pour l'exercice de la Société clos au 31 décembre 2023**

L'Associé Unique, connaissance prise (i) des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, (ii) du procès-verbal des décisions du Président en date du 27 septembre 2024 arrêtant les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 et (iii) du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, décide d'affecter la perte s'élevant à (14.451.429) euros, en totalité au compte de report à nouveau, qui s'élèvera à la somme négative de (50.180.320) euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il n'a pas été versé de dividendes depuis la constitution de la Société.

L'Associé Unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

### TROISIÈME DÉCISION

#### Constatation d'une situation de capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social et dissolution anticipée ou non de la Société

L'Associé Unique constate qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les capitaux propres qui s'élevaient à un montant négatif de (3.556.088) euros pour un capital de 1.941.482 euros au 31 décembre 2022 sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital.

L'Associé Unique constate, après avoir approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social au 31 décembre 2023.

En conséquence, l'Associé Unique décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société.

L'Associé Unique prend acte (i) que sa décision doit être l'objet des mesures de publicité prévues par la loi et (ii) que la situation devra être régularisée à l'issue d'un délai expirant à la clôture de l'exercice 2025.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

### QUATRIÈME DÉCISION

#### Reconstitution des capitaux propres

L'Associé Unique :

- **prend acte** que
  - i. aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 24 mai 2024, la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 39.950.384 euros, avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique, par voie d'émission de 39.950.384 actions ordinaires libérées intégralement lors de la souscription en numéraire ;
  - ii. aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 2 juillet 2024, la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 6.965.012 euros, avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique, par voie d'émission de 6.965.012 actions ordinaires libérées intégralement lors de la souscription en numéraire ;
  - iii. aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 13 août 2024, la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 9.178.101 euros, avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique, par voie d'émission de 9.178.101 actions ordinaires libérées intégralement lors de la souscription en numéraire,  
(ensemble, les « **Augmentations de Capital** »),
- **prend acte** que les Augmentations de Capital ont eu pour effet de reconstituer les capitaux propres de la Société à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social et **constate** la reconstitution des capitaux propres de la Société.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

**CINQUIÈME DÉCISION**  
**Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes**

L'Associé Unique, après avoir constaté que le mandat du cabinet Mazars est arrivé à son terme, **décide** de le renouveler pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

[...]

**SEPTIÈME DÉCISION**  
**Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités**

L'Associé Unique **décide** de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes des présentes décisions.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

\*\*\*\*\*

Le 27 septembre 2024 et signé électroniquement, conformément aux articles 1366 et suivants du Code civil.

*Extrait certifié conforme par le Président*

DocuSigned by:  
 Eric Mignot  
C2A64ACDB307416...

---

**M. Éric Mignot**

**+SIMPLE.FR**  
Société par actions simplifiée au capital de 68.238.313 euros  
Siège social : 2 rue Grignan, 13001 Marseille  
810 992 792 RCS Marseille

(la **Société**)

---

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT  
EN VUE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2024**

---

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Cher Associé Unique,

Nous vous avons invité à prendre des décisions écrites conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le projet d'affectation du résultat.

Il est précisé que les convocations vous ont été régulièrement adressées et que tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux et statutaires.

**1. Situation et évolution de la Société au cours de l'exercice**

La Société a clôturé son 3<sup>ème</sup> exercice le 31 décembre 2023.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Société a poursuivi son activité de courtage en matière d'assurances.

**Acquisitions de nouvelles filiales**

La Société a notamment procédé à l'acquisition des sociétés suivantes :

- Everat Suscripción ;
- Profirst (810 392 688 R.C.S Meaux) ;
- MG Denzer GmbH ;
- GMBC Holding GmbH ;
- Crea Assicurazioni S.p.A. ; et
- Jurixis S.A.S (540 093 945 R.C.S. Nanterre) qui détient 100% du capital de la société Quantum .

**Augmentation de capital par apport en nature**

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 10 août 2023, la Société a approuvé l'apport de 14.590 actions de la société GMBC Holding GmbH, société de droit allemand, ayant son siège social situé Kaiser-Wilhelm-Straße 93, 20355 Hambourg, Allemagne, enregistrée au Registre des Sociétés de Hambourg sous le numéro HRB 149806, à la Société. Cet apport a été rémunéré par une augmentation de capital d'un montant nominal de 72.954 euros par émission de 72.954 actions ordinaires d'une valeur nominale d'un euro chacune, avec une prime d'apport totale de 5.927.007 euros, pour un montant de souscription total de 5.999.961 euros.

La réalisation de l'augmentation de capital par apport en nature a été constatée par décisions du Président en date du 10 août 2023, portant le capital social de la Société de 1.941.482 euros à 2.014.436 euros.

**Augmentation de capital en numéraire par voie de compensation de créance**

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 31 octobre 2023, la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 10.130.380 euros, avec maintien du droit préférentiel

de souscription de l'Associé Unique, par voie d'émission de 10.130.380 actions ordinaires libérées par voie de compensation de créance dont l'Associé Unique était titulaire à l'encontre de la Société.

La réalisation de l'augmentation de capital en numéraire a été constatée par l'Associé Unique dans la même prise de décision, portant le capital social de la Société de deux millions quatorze mille quatre cent trente-six euros (EUR 2.014.436) à douze millions cent quarante-quatre mille huit cent seize euros (EUR 12.144.816).

## **2. Evolution des affaires et des résultats de la Société – présentation des comptes annuels clos le 31 décembre 2023**

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, que nous soumettons à votre approbation, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur, identiques à celles de l'exercice précédent.

La Société a réalisé un chiffre d'affaires de 12.847.852 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 contre 7.918.194 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une augmentation de +62,26%.

La Société a réalisé un résultat d'exploitation de (7.469.204) euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 contre (8.483.513) euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une augmentation de +11,96%.

La Société a réalisé un résultat financier de (7.413.889) euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 contre (4.123.790) euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le résultat exceptionnel est de 351.663 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 contre (605.624) euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les charges d'exploitation qui s'élèvent à 21.798.389 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 contre 17.736.580 euros pour l'exercice précédent sont pour l'essentiel analysées comme suit :

- les autres achats et charges externes pour 9.821.876 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 contre 8.581.063 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de +14,46% ;
- les impôts, taxes et versements assimilés pour 1.068.880 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 contre 951.509 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de +12,34% ;
- les salaires et traitements pour 6.507.759 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 contre 4.847.776 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de +34,24% ;
- les charges sociales pour 2.919.597 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 contre 2.174.255 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de +34,28% ;
- les dotations aux amortissements pour 1.301.285 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 contre 1.092.754 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de +19,08% ;
- les dotations aux provisions pour un montant de 27.871 euros ;
- les autres charges pour 151.122 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 contre 89.224 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de +69,37%.

Au vu des éléments cités ci-dessus, il ressort un résultat net de (14.451.429) euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 contre un résultat net de (13.212.927) euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -9,37 % par rapport à l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 le total net du bilan s'élève à 103.585.337 euros contre 52.717.574 euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022, soit une hausse de +96,49%.

### **3. Événements importants survenus au cours de l'exercice**

Les points essentiels de l'activité de la Société sont rappelés au 1. (*Situation et évolution de la Société au cours de l'exercice*).

### **4. Événements importants survenus postérieurement à la date de clôture de l'exercice**

#### Acquisitions de nouvelles filiales

La Société a notamment procédé à l'acquisition des sociétés suivantes :

- MBI SUSCRIPCIÓN DE RIESGOS, S.A.; et
- OM SUSCRIPCIÓN DE RIESGOS, S.A.

#### Augmentation de capital en numéraire

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 24 mai 2024, la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 39.950.384 euros, avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique, par voie d'émission de 39.950.384 actions ordinaires libérées intégralement lors de la souscription en numéraire.

La réalisation de l'augmentation de capital en numéraire a été constatée par l'Associé Unique dans la même prise de décision, portant le capital social de la Société de douze millions cent quarante-quatre mille huit cent seize euros (EUR 12.144.816) à un montant de cinquante-deux millions quatre-vingt-quinze mille deux cent euros (EUR 52.095.200).

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 2 juillet 2024, la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 6.965.012 euros, avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique, par voie d'émission de 6.965.012 actions ordinaires libérées intégralement lors de la souscription en numéraire.

La réalisation de l'augmentation de capital en numéraire a été constatée par l'Associé Unique dans la même prise de décision, portant le capital social de la Société de cinquante-deux millions quatre-vingt-quinze mille deux cent euros (EUR 52.095.200) à un montant de cinquante-neuf millions soixante mille deux cent douze euros (EUR 59.060.212).

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 13 août 2024, la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 9.178.101 euros, avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique, par voie d'émission de 9.178.101 actions ordinaires libérées intégralement lors de la souscription en numéraire.

La réalisation de l'augmentation de capital en numéraire a été constatée par l'Associé Unique dans la même prise de décision, portant le capital social de la Société de cinquante-neuf millions soixante mille deux cent douze euros (EUR 59.060.212) à un montant de soixante-huit millions deux cent trente-huit mille trois cent treize euros (EUR 68.238.313).

### **5. Activité en matière de recherche et développement**

Au 31 décembre 2023, des frais de recherche et de développement sont comptabilisés en immobilisation à hauteur de 51.836 euros brut (0 euro net).

### **6. Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir / Description des principaux risques et incertitudes**

A la date d'arrêté des comptes 2023, la direction de la Société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

## **7. Approbation des charges et dépenses somptuaires**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société n'a procédé à aucune dépense somptuaire visée à l'article 39.4 du Code général des impôts.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société n'a procédé à aucune réintégration fiscale de frais généraux visée à l'article 39.5 du Code général des impôts.

## **8. Proposition d'affectation du résultat**

L'exercice clos se traduit par une perte nette de (14.451.429) euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante en totalité au compte « report à nouveau » comme suit :

Soit.....(14.451.429) €  
Affectation au solde du compte de report à nouveau .....(35.728.891) €  
Qui sera porté à .....(50.180.320) €

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

## **9. Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce**

La convention suivante, donnant lieu à l'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, a été conclue au cours de l'exercice écoulé par la Société : abandon de créances en compte courant à caractère financier avec clause de retour à meilleure fortune consenti par la Société à +SIMPLE ITALIA BROKER filiales à 100% de la Société, en date du 31 décembre 2023, pour un montant de 493.751,90 euros.

## **10. Activité des filiales et participations**

La Société a une participation significative ou détient le contrôle des sociétés suivantes :

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
<b>- Filiales (+50% du capital détenu)</b>			
- +Simple Italia Agency	757 635	100	505 106
- +Simple Italia Broker	12 000	100	277 101
- Carl Rieck GMBH	179 919	100	765 053
- Carmine	27 498	100	756 408
- MG Denzer GMBH	116 480	100	164 035
- Everat	47 017	100	69 287
- Profirst	1 092 603	100	999 854
- GMBC Holding	821 260	100	994 275
- Agent22	16 523	100	136 446
- GMBC RE	47 019	100	134 834
- EKKORE	21 320	100	165 918
- GMC Services	321 052	100	21 530
- Jurixis Themis	1 622 990	100	99 507
- Quantum	11 000	100	54 105
- Hobast	10 000	100	
- Crea	1 055 995	100	746 772
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			

## **11. Prises de participation ou de contrôle**

La Société a procédé à l'acquisition des sociétés suivantes :

- MBI SUSCRIPCIÓN DE RIESGOS, S.A.; et
- OM SUSCRIPCIÓN DE RIESGOS, S.A.

## **12. Succursales**

La Société détient les succursales suivantes situées aux adresses suivantes :

- 4 passage de la Râpe CS 31635, 45006 Orléans CEDEX 1
- 1 rue Saint-Dizier, 54000 Nancy
- 204 Bis Avenue de Colmar, 67100 Strasbourg
- 40 rue du Colisée, 75008 Paris
- 65 Rue des Trois Fontanot, 92000 Nanterre

## **13. Participations croisées**

Il n'existe pas de participations croisées entre la Société et une autre société.

## **14. Autocontrôle**

La Société ne contrôle aucune société qui détient une participation dans la Société.

## **15. Montant des dividendes distribués**

Conformément aux dispositions légales (article 243 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction issue de la loi n° 2004-1485 du 30 décembre 2004), il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

## **16. Dépenses et charges non déductibles**

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, vous noterez que la Société n'a pas supporté de dépenses et charges visées à l'article 39.4 dudit Code et qu'elle n'a réintégré aucun amortissement excédentaire visé à l'article 39.4 du Code Général des Impôts.

En application de l'article 223 *quinquies* du Code Général des Impôts, vous noterez que la Société n'a pas réintégré d'avantages personnels non déductibles.

## **17. Délais de règlement**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société n'a pas eu la possibilité de rendre compte des conditions de règlement et délais de paiement conformément aux dispositions des articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce car les échéances ne sont pas suivies dans Sage X3

## **18. Actionnariat**

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous rappelons que le capital de la Société est intégralement détenu par l'associé unique Secure Bidco SAS.

## **19. Information relative à l'actionnariat des salariés**

Aucun salarié ne participe au capital social de la société au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 décembre 2023.

## **20. Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social**

Nous vous demandons de constater qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les capitaux propres qui s'élevaient à un montant négatif de (3.556.088) euros pour un capital de 1.941.482 euros au 31 décembre 2022 sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital et que les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social au 31 décembre 2023.

En conséquence, nous vous demandons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société.

Néanmoins, nous vous demandons également de prendre acte que :

- i. aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 24 mai 2024, la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 39.950.384 euros, avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique, par voie d'émission de 39.950.384 actions ordinaires libérées intégralement lors de la souscription en numéraire ;
- ii. aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 2 juillet 2024, la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 6.965.012 euros, avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique, par voie d'émission de 6.965.012 actions ordinaires libérées intégralement lors de la souscription en numéraire ;
- iii. aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 13 août 2024, la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 9.178.101 euros, avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique, par voie d'émission de 9.178.101 actions ordinaires libérées intégralement lors de la souscription en numéraire,  
(ensemble, les « **Augmentations de Capital** »),

et que les Augmentations de Capital ont eu pour effet de reconstituer les capitaux propres de la Société à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social et de constater la reconstitution des capitaux propres de la Société.

## **21. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes**

Nous vous demandons de constater que le mandat du cabinet Mazars est arrivé à son terme et de décider de le renouveler pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Votre Président en sa qualité de représentant de la Société vous demande d'approuver les comptes annuels et d'adopter les résolutions soumises à votre vote.

\*            \*  
\*  
\*  
\*

Le présent acte est signé au moyen d'un procédé de signature électronique avancée (SEA) dans les conditions prévues aux articles 1366 et 1367 du Code civil, mis en œuvre par un prestataire tiers, DocuSign, qui garantit la sécurité et l'intégrité des exemplaires numériques conformément au règlement (UE) n°910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014, dit Règlement eIDAS sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Le 27 septembre 2024

DocuSigned by:  
  
C2A64ACDB307416...

---

**Président**  
Monsieur Eric Mignot

## SAS +SIMPLE.FR

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

DocuSigned by:  
  
C2A64ACDB307416...

## **SAS +SIMPLE.FR**

Société par actions simplifiée unipersonnelle  
27, Avenue de l'Opéra  
75001 Paris  
RCS : 910 336 940 Paris

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société +SIMPLE.FR,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société +SIMPLE.FR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le paragraphe « Titres immobilisés » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Paris La Défense, 26 juin 2024

**DocuSigned by:**  
  
9533B570027542F...

Robert Amoyal  
Associé

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement	484 273	168 624	315 649	412 506	96 857	23.48
	Frais de développement	51 836	51 836				
	Concessions, brevets et droits similaires	5 313 288	2 688 061	2 625 227	1 937 229	687 998	35.51
	Fonds commercial (1)	23 049 453	3 500 191	19 549 262	8 239 060	11 310 202	137.28
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions	120 652	95 238	25 413	40 495	15 082	37.24
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 145 313	890 737	254 576	319 783	65 207	20.39
	Immobilisations en cours	2 266 998		2 266 998	2 160 076	106 922	4.95
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	57 487 153		57 487 153	31 035 571	26 451 582	85.23	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	100 000		100 000		100 000		
Prêts							
Autres immobilisations financières	72 611		72 611	66 795	5 816	8.71	
<b>Total II</b>	<b>90 091 576</b>	<b>7 394 687</b>	<b>82 696 889</b>	<b>44 211 515</b>	<b>38 485 374</b>	<b>87.05</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	956 994		956 994	218 632	738 363	337.72
	Autres créances	10 999 901		10 999 901	3 675 654	7 324 247	199.26
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	5 754 321		5 754 321		5 754 321		
Disponibilités	2 745 992		2 745 992	4 218 905	1 472 913	34.9	
Charges constatées d'avance (3)	431 240		431 240	392 868	38 372	9.77	
<b>Total III</b>	<b>20 888 448</b>		<b>20 888 448</b>	<b>8 506 059</b>	<b>12 382 389</b>	<b>145.57</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>110 980 024</b>	<b>7 394 687</b>	<b>103 585 337</b>	<b>52 717 574</b>	<b>50 867 763</b>	<b>96.49</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0  
5 275 928

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 12 144 816)	12 144 816		1 941 482		10 203 334	525.54
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	35 702 079		29 775 072		5 927 007	19.91
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
Report à nouveau	35 728 891		22 515 964		13 212 926	58.68	
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	14 451 429		13 212 927		1 238 502	9.37	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	936 809		446 249		490 560	109.93	
<b>Total I</b>	1 396 616		3 566 088		2 169 472	60.84	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques	412 499		387 499		25 000	6.45
	Provisions pour charges	102 342		162 280		59 938	36.93
	<b>Total III</b>	514 841		549 779		34 938	6.35
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	81 175 869		38 664 544		42 511 326	109.95
	Concours bancaires courants	8 556		215 622		207 066	96.03
	Emprunts et dettes financières diverses	3 402 077		4 975 991		1 573 914	31.63
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 310 833		4 341 235		3 969 598	91.43
	Dettes fiscales et sociales	1 908 241		1 212 258		695 982	57.41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 010 362		5 699 896		1 310 466	22.99	
Autres dettes	1 552 095		298 313		1 253 783	420.29	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	1 099 077		326 024		773 053	237.12
	<b>Total IV</b>	104 467 111		55 733 882		48 733 229	87.44
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		103 585 337		52 717 574		50 867 762	96.49

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

22 356 064 14 774 258

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	12 847 852		12 847 852	7 918 194		4 929 657	62.26
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	12 847 852		12 847 852	7 918 194		4 929 657	62.26
Production stockée							
Production immobilisée			1 183 338	977 959		205 379	21.00
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			295 163	338 896		43 733	12.90
Autres produits			2 833	18 017		15 185	84.28
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			14 329 186	9 253 067		5 076 118	54.86
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			9 821 876	8 581 063		1 240 814	14.46
Impôts, taxes et versements assimilés			1 068 880	951 509		117 371	12.34
Salaires et traitements			6 507 759	4 847 776		1 659 983	34.24
Charges sociales			2 919 597	2 174 255		745 342	34.28
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 301 285	1 092 754		208 531	19.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			27 871			27 871	
Autres charges			151 122	89 224		61 897	69.37
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			21 798 389	17 736 580		4 061 809	22.90
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			7 469 204	8 483 513		1 014 309	11.96
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	947 740	480 000	467 740	97.45
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	293 234	32 578	260 656	800.10
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	1 240 974	512 578	728 396	142.10
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	8 654 863	4 636 368	4 018 495	86.67
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	8 654 863	4 636 368	4 018 495	86.67
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	7 413 889	4 123 790	3 290 099	79.78
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	14 883 093	12 607 303	2 275 790	18.05
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	109 589	18 669	90 920	487.01
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 119 195	170 123	1 949 072	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	80 000		80 000	
<b>Total VII</b>	2 308 784	188 792	2 119 992	NS
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	180 741	132 683	48 058	36.22
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 185 541	301 000	884 541	293.87
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	590 839	360 732	230 107	63.8
<b>Total VIII</b>	1 957 121	794 416	1 162 705	146.36
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	351 663	605 624	957 287	158.07
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	80 000		80 000	
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	17 876 944	9 954 438	7 924 507	79.61
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	32 330 374	23 167 365	9 163 009	39.55
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	14 451 429	13 212 927	1 238 502	9.37

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

1 726

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SARL EXAUDIS

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 103 585 337 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 12 847 851.62 Euros et dégageant un déficit de 14 451 429 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Augmentations de capital le 10/08/2023 (72.954€) puis le 31/10/2023 (10.130.380€), passant ainsi de 1.941.482€ à l'ouverture à 12.144.816€ à la clôture.
- Opérations de TUP le 18/12/2023 (avec effet rétroactif au 01/01/2023) sur les filiales : ALEADE, ALIANS et ARMYROC.
- Acquisition le 04/01/2023 de 100% des titres de la société DENZER (Allemagne).
- Acquisition le 02/02/2023 de 100% des titres de la société PROFIRST (France).
- Acquisition le 01/01/2023 de 100% des titres de la société EVERAT (Espagne).
- Acquisition le 08/08/2023 de 100% des titres de la société GMBC (Allemagne).
- Acquisition le 10/10/2023 de 100% des titres de la société JURIXIS THEMIS (France).
- Création le 19/10/2023 de la société HOBAST (France) (détention de 100% des titres).
- Acquisition le 14/11/2023 de 100% des titres de la société CREA (Italie).
- Abandon de créance liée au compte courant (avec clause de retour à meilleur fortune) auprès de la filiale BROKER pour 493.752€

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le Groupe poursuit à ce jour ses opérations de croissance externe afin de développer ses offres, accroître son réseau de courtiers et accélérer son développement à l'international avec une acquisition prévue, au cours de l'année 2024, du MGA espagnol OM Suscription de Riesgos, spécialiste de l'assurance caution, et de l'agence de souscription MIB Risk Underwriting.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations générales complémentaires**

##### **GROUPE - INTEGRATION FISCALE**

La société fait partie d'un groupe d'intégration fiscale.

La société mère du groupe d'intégration fiscale est la SAS SECURE TOPCO.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	536 109		
<b>TOTAL</b>	<b>536 109</b>		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 960 208		10 691 307
<b>TOTAL</b>	<b>18 960 208</b>		<b>10 691 307</b>
Constructions sur sol propre	120 652		
Installations générales agencements aménagements divers	163 978		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	950 848		104 404
Immobilisations corporelles en cours	2 160 076		1 833 080
<b>TOTAL</b>	<b>3 395 554</b>		<b>1 937 484</b>
Autres participations	31 045 831		39 800 221
Autres titres immobilisés	100 000		
Prêts, autres immobilisations financières	77 257		2 214
<b>TOTAL</b>	<b>31 223 088</b>		<b>39 802 435</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>54 114 959</b>		<b>52 431 226</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			536 109	536 109
<b>TOTAL</b>			<b>536 109</b>	<b>536 109</b>
Autres immobilisations incorporelles		1 288 774	28 362 741	28 362 741
<b>TOTAL</b>		<b>1 288 774</b>	<b>28 362 741</b>	<b>28 362 741</b>
Constructions sur sol propre			120 652	120 652
Installations générales agencements aménagements divers		54 654	109 324	109 324
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		19 263	1 035 989	1 035 989
Immobilisations corporelles en cours	1 696 524	29 635	2 266 998	2 266 998
<b>TOTAL</b>	<b>1 696 524</b>	<b>103 552</b>	<b>3 532 962</b>	<b>3 532 962</b>
Autres participations		13 358 899	57 487 153	57 487 153
Autres titres immobilisés			100 000	100 000
Prêts, autres immobilisations financières		6 860	72 611	72 611
<b>TOTAL</b>		<b>13 365 759</b>	<b>57 659 764</b>	<b>57 659 764</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 696 524</b>	<b>14 758 085</b>	<b>90 091 576</b>	<b>90 091 576</b>

**1/ Immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

**2/ Participations :**

Les titres inscrits au bilan à leurs coûts d'acquisition majorés des frais d'acquisition (CNC, Comité d'urgence, avis 2007-C du 15 juin 2007).

Une provision pour dépréciation est constatée pour les titres de participations et les autres titres immobilisés dont la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est calculée selon la méthode " Discounted Cash Flows " (DCF).

Pour établir les comptes, le groupe procède à des estimations qu'il revoit de manière régulière. Les hypothèses retenues sont susceptibles d'évoluer.

Compte tenu de ces éléments, les montants figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

Les participations de DENZER, PROFIRST, EVERAT, GMBC, JURIXIS THEMIS, HOBAST et CREA ayant été acquises au cours de l'exercice, il a été retenu comme valeur comptable la valeur d'acquisition.

En raison de l'acquisition récente de ces titres, il n'a pas été jugé utile de réaliser un test de dépréciation.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les titres de participations acquis sur l'exercice sont :

- Titres DENZER : 1.772.149 Euros le 04 Janvier 2023
- Titres PROFIRST : 9.279.535 Euros le 02 Février 2023
- Titres EVERAT : 900.107 Euros le 27 Février 2023
- Titres GMBC : 11.336.327 Euros le 08 Août 2023
- Titres JURIXIS THEMIS : 3.586.000 Euros le 10 Octobre 2023
- Titres HOBAST : 10.000 Euros le 19 Octobre 2023
- Titres CREA : 10.700.275 Euros le 14 Novembre 2023

Des compléments de prix (Earn Out) ont été versés dans le cadre d'achat des titres :

- Earn Out sur titres NABUCCO : 23.992 Euros versés le 31 Juillet 2023

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	123 603	96 857		220 460
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	5 353 397	981 630	146 774	6 188 252
Constructions sur sol propre		80 156	15 082		95 238
Installations générales agencements aménagements divers		61 650	14 004		75 654
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		655 316	241 008	81 242	815 082
	TOTAL	797 122	270 094	81 242	985 975
	TOTAL GENERAL	6 274 122	1 348 581	228 016	7 394 687
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL	96 857			
Autres immob.incorporelles	TOTAL	981 630			
Constructions sur sol propre		15 082			
Instal.générales agenc.aménag.divers		14 004			
Matériel de bureau informatique mobilier		241 008			
Emballages récupérables et divers					590 839 100 279
	TOTAL	270 094			590 839 100 279
	TOTAL GENERAL	1 348 581			590 839 100 279

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des provisions**

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	446 249	590 839	100 279		936 809
TOTAL	446 249	590 839	100 279		936 809

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	387 499	25 000			412 499
Pensions et obligations similaires	162 280	2 871	62 809		102 342
TOTAL	549 779	27 871	62 809		514 841
TOTAL GENERAL	996 028	707 334	251 712		1 451 650
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		27 871	62 809		
exceptionnelles		679 463	100 279		

**Prov. amortissements dérogatoires** : il s'agit des provisions sur frais d'acquisitions des titres de participations:

- Frais acquisition titres S4Y : 238.670€. Amort. dérogatoire au 31/12/23 : 134.903€
- Frais acquisition titres NABUCCO : 243.487€. Amort. dérogatoire au 31/12/23 : 61.376€
- Frais acquisition titres CARL RIECK : 1.130.916€. Amort dérogatoire au 31/12/23 : 467.185€
- Frais acquisition titres CARMINE : 282.077€. Amort. dérogatoire au 31/12/23 : 60.551€
- Frais acquisit° titres DENZER : 333.985€. Amort. dérogatoire au 31/12/23 : 57.626€
- Frais acquisit° titres PROFIRST : 253.883€. Amort. dérogatoire au 31/12/23 : 45.125€
- Frais acquisit° titres EVERAT : 108.856€. Amort. dérogatoire au 31/12/23 : 18.372€
- Frais acquisit° titres MGA AIDAT : 607.851€. Amort. dérogatoire au 31/12/23 : 29.575€
- Frais acquisit° titres GMBC : 675.535€. Amort. dérogatoire au 31/12/23 : 50.793€
- Frais acquisit° titres JURIXIS THEMIS : 208.688€. Amort. dérogatoire au 31/12/23 : 11.303€

**Prov. R&C "Pensions et obligations"** : il s'agit de la provision pour IFC.

Une provision pour charge a été comptabilisée en matière d'engagement de pensions et retraites (dit provision IFC).

Ces engagements sont évalués en application de la recommandation ANCn°2013-02.

La provision IFC est de 102.342€ au 31/12/23.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière au 31/12/23 sont :

- Taux actualisation: 3,20%
- Croissance des salaires : 2% pour les cadres / 1,5% pour les employés
- Taux de Turn over : Fort
- Taux de charges sociales : 45% pour les cadres / 40% pour les employés
- Table de mortalité : INSEE 2021
- Age de départ à la retraite : 60-67 ans

**Prov. R&C :**

- Prov. dépréciation créance sur litige italien : 376.499€
- Prov. prudhomme/ indemn. sortie : 25.000€ (provisionné sur 2023)

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	72 611	0	72 611
Autres créances clients	956 994	956 994	
Personnel et comptes rattachés	2 152	2 152	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 749	8 749	
Impôts sur les bénéfices	31 490	31 490	
Divers état et autres collectivités publiques	80 000	80 000	
Groupe et associés	5 275 928	0	5 275 928
Débiteurs divers	5 601 582	5 601 582	
Charges constatées d'avance	431 240	431 240	
<b>TOTAL</b>	<b>12 460 746</b>	<b>7 112 207</b>	<b>5 348 539</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	9 584 802	9 584 802		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	71 599 623		33 853 250	37 746 374
Fournisseurs et comptes rattachés	8 310 833	8 310 833		
Personnel et comptes rattachés	656 022	656 022		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 022 051	1 022 051		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 352	17 352		
Autres impôts taxes et assimilés	212 816	212 816		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 010 362	0	7 010 362	
Groupe et associés	3 402 078	1	3 402 077	
Autres dettes	1 552 095	1 552 095		
Produits constatés d'avance	1 099 077	1 099 077		
<b>TOTAL</b>	<b>104 467 111</b>	<b>22 455 049</b>	<b>44 265 689</b>	<b>37 746 374</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	34 855 589			

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	1 941 482	10 203 334		12 144 816

**Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDC +S.FR (2017)	3 500 191			3 500 191	
FDC - ALIANS (2010)	2 258 000			2 258 000	
FDC - CREALINKS (2020)	164 200			164 200	
Mali technique TUP CREALINK	1 816 392			1 816 392	
Mati technique TUP COURTAGE	6 258 468			6 258 468	
Mali technique TUP ARMYROC	579 364			579 364	
Mali technique TUP ALEADE	2 936 177			2 936 177	
Mali technique TUP ALIANS	5 536 660			5 536 660	
<b>Total</b>	<b>23 049 452</b>			<b>23 049 452</b>	

Les malis de fusion, relatifs aux transactions (Transmissions Universelles de Patrimoine), correspondent à la différence entre la valeur comptable que les titres de la filiale avaient dans les comptes de PlusSimple.fr et la quote-part de l'actif net transféré. Ces opérations sont sans conséquence fiscale étant placées sous le régime de faveur.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais augmentation capital	4 84 273	20.00
Frais recherche & dev.	51 836	20.00
Brevets et marques	4 719 615	20.00
Logiciels	593 673	33.33

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Immob. incorp.	Linéaire	0 à 5 ans

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les titres inscrits au bilan à leurs coûts d'acquisition majorés des frais d'acquisition (CNC, Comité d'urgence, avis 2007-C du 15 juin 2007).

Une provision pour dépréciation est constatée pour les titres de participations et les autres titres immobilisés dont la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est calculée selon la méthode " Discounted Cash Flows " (DCF).

Pour établir les comptes, le groupe procède à des estimations qu'il revoit de manière régulière. Les hypothèses retenues sont susceptibles d'évoluer.

Compte tenu de ces éléments, les montants figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

**Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 584 802
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 070 004
Dettes fiscales et sociales	1 067 768
Autres dettes	161 570
Total	11 884 144

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Assurance	12 681 911
Refact diverses	15 941
Set Up & Com	150 000
Total	12 847 852

**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	84
Employés	4
Total	88

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 139.829 euros, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires au titre du contrôle légal des comptes : 139.829€ TTC

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Identité des sociétés mères consolidant les comptes**

(PCG Art. 831-3)

**Comptes Consolidés**

La société fait partie d'un groupe consolidé.

La société mère consolidant les comptes est la SAS SECURE BIDCO.

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- +Simple Italia Agency	757 635	100	505 106
- +Simple Italia Broker	12 000	100	277 101
- Carl Rieck GMBH	179 919	100	765 053
- Carmine	27 498	100	756 408
- MG Denzer GMBH	116 480	100	164 035
- Everat	47 017	100	69 287
- Profirst	1 092 603	100	999 854
- GMBC Holding	821 260	100	994 275
- Agent22	16 523	100	136 446
- GMBC RE	47 019	100	134 834
- EKKORE	21 320	100	165 918
- GMC Services	321 052	100	21 530
- Jurixis Themis	1 622 990	100	99 507
- Quantum	11 000	100	54 105
- Hobast	10 000	100	
- Crea	1 055 995	100	746 772
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Pds except. divers	751	771*****
- Pds except. sur exerc. ant.	108 839	772*****
- PC EAC immo. corp. & incorp.	2 119 180	775*****
- PC EAC immo. fin.	15	7756****
- Ext prov. except.	80 000	787*****
- Ext. prov amort. derog.		787*****
<b>Total</b>	<b>2 308 785</b>	
Charges exceptionnelles		
- Chges except. divers	166 051	671*****
- Amendes, pénalités	7 515	6712****
- Chges except. s/ exerc. ant.	7 174	672*****
- VNC EAC immo. corp. & incorp.	1 185 526	675*****
- VNC EAC immo. fin.	15	6756****
- Prov. maort. derog.	590 839	687*****
<b>Total</b>	<b>1 957 120</b>	